



**Didactique de l'oralité dans les universités
soudanaises ; état de lieu et perspectives**

مجلة

Mahmoud Adam Daoud
Associate Professor, Université de Nyala
Soudan, makudu@hotmail.com

Babiker Mohamed Abdallah
Assistant Professor, Université de Khartoum
Soudan, babiker.mohammed@uofk.edu

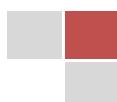
**جامعة
الخرطوم**

**كلية
التربية**

**السنة
الثانية
عشرة**

**العدد
السادس
عشر**

**سبتمبر
2020**



Didactique de l'oralité dans les universités soudanaises ; état de lieu et perspectives

Mahmoud Adam Daoud

Associate Professor, Université de Nyala Soudan,

makudu@hotmail.com

Babiker Mohamed Abdallah

Assistant Professor, Université de Khartoum Soudan,

babiker.mohammed@uofk.edu

Résumé

La didactique de l'oralité est l'un des prérequis les plus importants dans l'enseignement/apprentissage du Français Langue Etrangère (FLE) au Soudan, du fait qu'elle développe chez les apprenants la capacité de communiquer en cette langue ; cela les rend plus confiants, sans se préoccuper des erreurs qu'ils pourraient faire, plus particulièrement celles de la grammaire. L'étude fait donc le point sur l'enseignement de l'oral dans les universités soudanaises, en termes des méthodes utilisées et la suffisance du nombre d'heures affectées à ce cours, ainsi que la question de la formation nécessaire des enseignants. L'article met par ailleurs l'accent sur les représentations des apprenants du FLE dans les universités soudanaises, mais aussi celles des enseignants, sur l'enseignement de l'oral et d'enquêter le fait que les méthodes employées sont actualisées, surtout dans un contexte non-francophone. La méthode quantitative est utilisée, à travers la distribution de questionnaires à un échantillon d'étudiants et d'enseignants du FLE dans des universités soudanaises. Une

méthode qualitative est aussi utilisée en recourant à des entretiens avec des professeurs du FLE au Soudan.

مستخلص

يعد تدريس التعبير الشفهي من المتطلبات المهمة لتعليم وتعلم اللغة الفرنسية من حيث أنه ينمي لدى الدارس قدرة التواصل بهذه اللغة وتعزز ثقته بنفسه دون الإلتفات كثيراً إلى الأخطاء التي قد يقع فيها، وبخاصة تلك المتعلقة بالنحو والصرف. هدفت هذه الدراسة إلى الوقوف على وضع تدريس التعبير الشفهي في الجامعات السودانية من حيث المناهج المستخدمة ومدى كفاية الساعات التدريسية المخصصة لمقررات التعبير الشفهي والدورات التدريبية الالزمة للأساتذة الذين يقومون بتدريسه. من ثم، يتركز تناول هذه الدراسة حول تصور دارسي اللغة الفرنسية بالجامعات السودانية وكذا الأساتذة لهذا المقرر المهم، إلى جانب مدى مسيرة المناهج المستخدمة لتطور تدريس اللغة الفرنسية في السنوات الأخيرة في وسط غير فرانكوفوني. استخدمت الدراسة المنهج الكمي عبر توزيع استبيان على عينة محددة من طلاب وأساتذة اللغة الفرنسية بالجامعات السودانية، والمنهج الكيفي عبر إجراء مقابلات مع عدد من أساتذة اللغة الفرنسية.

1. Introduction

Voici six décennies de l'histoire de l'enseignement de français dans les universités Soudanaises qui s'achèvent. Cet enseignement, lié au système éducatif qui « est né de l'écriture » (Goody 1994) in Langlois (2012 : 7) a donné une place à l'oral qui variait selon l'ère et la méthodologie dominante. L'oral n'est pas conçu « *comme objet autonome d'enseignement* » (Dolz et Schneuzly 1998 : 19-20), « l'oral pour apprendre

et l'oral à apprendre (Colin, 2010 : 2). ». Sa pratique est transversale car il se présente dans toutes les disciplines et dans des situations différentes comme le constate Pinel (2009). C'est sans parler de l'oralité « *qui fait intervenir voix et corps ainsi que de nombreux paramètres paraverbaux reliés aux éléments linguistiques, prosodiques et énonciatifs* » (Weber 2013 : 8). Sébastien Ruffo (2016) constate qu'il y a eu une évolution en didactique des langues favorisant des cours de communication et de culture. Ce qui montre l'importance de l'oralité en classe du FLE ; comme les approches et méthodes d'apprentissage/enseignement s'appuient désormais sur les approches communicationnelles. Ruffo estime que l'enseignement de l'oral peut être problématisé du qu'il y a un « préjugé » que l'on trouve en préface des manuels d'enseignement du FLE « incitant à modeler la situation didactique sur une certaine idée de l'apprentissage naturel, vrai, complet comme celui de la langue maternelle. Cette quête est utopique car l'enseignement/apprentissage d'un adulte d'une langue étrangère est impacté par des conditions de l'apprentissage d'une langue étrangère. Ruffo révèle que l'oralité inhérente à la didactique des langues « provient d'une conception axiologique étroitement utilitariste de la langue orale. Ce vecteur occupe une fonction de transmission de messages oraux ; mais cette fonction qui a une valeur

d'utilité, ce qui fait que l'oralité est considérée comme « outil de communication. Se rajoute à la question de la problématisation de l'enseignement de l'oral « le vecteur de son enseignabilité », l'enseignabilité de la langue orale qui est contestée par les théories didactiques en la matière. Et c'est dû aux problèmes qui peuvent être liés aux questions de l'évaluation de la langue orale qui peut être subjective dépourvue de normes de correction critériées telles que l'écrit. D'où les difficultés que les formateurs ou les examinateurs font face lors des épreuves oraux. Les critères d'évaluation dans des contextes authentiques varient considérablement des contextes des classes de langue où on se heurte par le manque de systématisation des « évaluations objectives ». Il faut dire aussi que ce qui rend l'évaluation de l'oral difficile est le fait qu'il ne laisse pas de trace ainsi que faire parler les étudiants en classe prend beaucoup de temps (Pinel, 2009 : 7), surtout avec les classes dont l'effectif est trop élevé.

Par ailleurs, on reproche, d'après Marceline Laparra (2008), en classe le fait qu'elle utilise « une langue trop éloignée de celle des élèves au point que cette langue est souvent présentée comme une langue étrangère », ce qui rend l'enseignement de l'oral difficile, même pour ceux qui ont le français comme langue maternelle. C'est

aussi le cas de nos étudiants soudanais aux écoles et aux universités qui apprennent l'arabe classique qui trouvent un écart entre l'arabe familier et l'arabe courant enseigné dans les salles de classe. Laparranote également que l'école est critiquée du fait de son utilisation de manuels qui « prennent pour modèle la langue littéraire et en même temps d'écartier les textes patrimoniaux ». Mais si on reproche à l'école l'emploi d'une langue littéraire nous constatons aussi que cela permet de maintenir une certaine standardisation des règles grammaticales. Laparra, démontre qu'« il est rigoureusement impossible d'opposer la langue du maître à celle des élèves, ou la langue de l'école à celle du monde extérieur ».

De ce fait, l'enseignement de l'oral est « déstabilisé », comme le constate Laparra et cela est dû au fait que les apprentissages qui se font de manière cumulative mais au hasard d'après des tâches sélectionnées par l'enseignant. Cependant, l'oralité est la plus demandée par rapport à l'écrit qui se réjouit d'une longue histoire. Les nouvelles technologies modernes qui ont facilité les échanges et les interactions, surtout à travers les réseaux sociaux, sont censées bouleverser les échanges oraux et rendre l'enseignement/apprentissage des langues étrangères plus dynamiques, qui engagent effectivement tous les acteurs dans ce processus. Aujourd'hui encore, certains

enseignants néglige l'oral « en ayant recours systématiquement à des consigne écrite pour ne pas perdre du temps » (Pinel : 2009) ce qui renforce les inégalités entre les élèves car cela ne permet pas l'individualisation des apprentissages

Concernant l'oralité en performance, c'est-à-dire en salle de classe, Ruffo suggère qu' « en production, l'oralité est le lieu d'une activité interprétative qui suscite, en réception une appréciation et une herméneutique ». Si l'on peut contextualiser dans les salles de classe, l'oralité est précédée par une « hypothétique vérité » d'un vouloir-dire 'un stimulus' « motivant/motivé » appartenant aux deux acteurs du processus d'enseignement/apprentissage de la langue, l'enseignant/l'apprenant, mais surtout le dernier car il est censé être responsable de son apprentissage en dehors de la classe de langue. Pourtant, les activités de classe sur la production orale favorisent la création d'une ambiance qui rend la pratique de l'oral banal. L'oralité se vit donc par les exercices sur place et les exercices individuels hors la classe, associée à des situations authentiques qui nécessite la prise de parole de manière naturelle.

Laparra (2008) de son côté soulève la question des variations sociolinguistiques en matière de l'enseignement de l'oral. Il indique que les enseignants trouvent la langue orale moins stable au niveau syntaxique alors qu'« à l'oral tous les types de variations

s'exercent simultanément ». Ce qui importe néanmoins est de connaître comment contextualiser un énoncé quelconque pour s'exprimer correctement en langue.

De nombreuses études (Ruffo 2016, Laparra 2009, et al.) ont montré les spécificités et l'opposition 'jugée trop rigide' entre le « code oral » et le « code écrit », tenant compte du fait que la différence entre les deux n'est pas grande car les deux codes se rapprochent de manière et d'une autre. Ce qui marque l'écart est surtout l'existence d'un type d'oral de 'conversation familière' qui est très éloignée de l'écrit. L'enseignant devrait cependant avoir recours, lors de son choix de textes oraux, à des textes qui respectent 'la norme linguistique au sens saussurien du terme'. En effet, l'enseignement de l'oral doit développer chez l'apprenant des 'habiletés verbales' qui le rendent capable d'utiliser « la langue en société ». En outres, il s'avère que l'oral constitue une opportunité pour que les étudiants puissent 'structurer leurs pensées', 'construire leurs identités' comme l'oralité peut servir à exercer l'improvisation théâtrale, et ainsi l'expression de soi (Pinel : 6) Laparra recense de nombreuses compétences verbales à construire ou à renforcer chez l'élève, à savoir :

- Savoir attendre son tour de parole, demander la parole, marquer la fin de son tour de parole.

- Savoir écouter et mémoriser ce que dit autrui, savoir le répéter en mot à mot, le reformuler, le résumer.
- Savoir parler à propos et donner des informations en les organisant.
- Savoir user du discours d'évocation.
- Savoir illustrer son discours d'exemples pertinents.
- Savoir développer un point de vue, une argumentation ; savoir respecter le point de vue d'autrui en reformulant son propos, savoir convaincre autrui.
- Savoir rendre compte d'un événement, exposer des connaissances.
- Savoir expliquer à autrui un phénomène, le fonctionnement d'un objet.
- Savoir vérifier auprès d'autrui si l'on a bien compris ce qu'il veut dire.
- Savoir respecter les règles de politesse et savoir ménager la face d'autrui.

Alors que tous les genres de l'oral ne sont pas enseignables, il est à noter qu'en classe de langue l'accent est mis sur des situations de communication 'authentiques' ou 'simulées' permettant à l'étudiant de « produire un discours adapté au projet » (Pinel : 7). D'ailleurs, les étudiants qui s'entraînent à l'oral s'appuient sur leur vécu ou 'contexte socioculturel pour produire des énoncés improvisés.

On s'interroge sur ce point sur la situation au Soudan en ce qui concerne l'enseignement de l'oral dans sa globalité ; est-ce qu'on se focalise sur la 'dimension physique' de l'oral en matière de la prononciation, les comportements d'écoute, l'intonation comme le montre About Haidar et Llorca (2016), en la liant avec ses 'composantes verbales' concernant les aspects lexicaux et grammaticaux en vue de donner du sens au message transmis. De même, se pose la question de la compréhension orale et de ses méthodologies, car il faut quand même expliciter ce processus, ses caractéristiques et celles des interlocuteurs. Sur ce point, Claudette (1998) affirme qu'il faut avoir des « pistes didactiques pour l'élaboration d'activités de compréhension orale et d'écoute ». Du coup, il s'avère que la production et la compréhension orales se complémentent pour assister au développement de la compétence à l'oral chez les étudiants de FLE. De ce fait, l'enseignement de l'oral est quelquefois associé à d'autres modules tels que la phonétique où se trouve dans la méthode adoptée, dans la mesure où on cherche à développer les quatre compétences, dont l'oral bien évidemment.

2. La didactique de l'oral en milieu universitaire

Quant à la question de l'enseignement et la pratique de l'oral en classe de FLE en milieu universitaire, nous constatons que les difficultés que les enseignants font face sont presque identiques, de même que la performance des étudiants dont certains trouvent des difficultés à s'exprimer à l'oral même en classe de niveau avancé. Balighi et Norouzi (2016:11) renvoient cette défaillance, en partie, au manque des compétences générales et langagières ; s'il on met aussi en considération 'les activités langagières principales' que le CECRL indiquent que l'apprenant doit développer en langue, à savoir : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrite, l'expression orale en interaction, l'expression orale en contenu et l'expression écrite (Manolescu : 2013).

Balighi et Norouzi (2017) montrent qu'il faut distinguer deux types de compétences : les compétences individuelles et celles relatives à la communication langagière. Les compétences générales, selon Balighi et Norouzi, concerne l'ensemble de savoirs, de savoir-faire et de représentations « tout à la fois appris, à l'école, en milieu formel » (7). Et pour ce qui est des compétences de communication langagière, il est à signaler

qu'elles englobent des compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques.

Sur ce point, Cuq (2003 :48) indique que « l'objectif principal de l'apprentissage d'une langue est formulé en termes de compétence linguistique ».

En milieu universitaire Iranien, Balighi et Norouzi explicitent qu'ils ont déterminé deux raisons qui rendent l'oral difficile à enseigner : la première c'est la priorité donnée aux approches didactiques qui favorise les formes linguistiques, et la deuxième c'est l'insuffisance des modules consacrés à l'oral qui sont aussi seulement dispensés dans les deux premières années de l'étude universitaire. De ce fait, c'est l'écrit qui est incorporé dans la plupart des module au détriment de l'oral qui aussi important bien évidemment.

Au soudan, de nombreuses études ont été mené au cours des deux dernières décennies ont bien documenté la faiblesse des niveaux des étudiants et diplômés des départements de français en communication orale (El Rufaai 1994), (Dafa Alla 1992), (Mohamed Adam1986), (Shomeina, 2014), entre autres. Cette recherche tente alors de faire l'état de lieu de l'enseignement de l'oralité dans les universités soudanaises et réexaminer les objectifs des Départements de Français dans les Universités Soudanaises si la place de l'oral est évoluée par rapport à la place gagnée

par l'oral dans cette ère. Elle a pour objectif principal d'évaluer l'enseignement de l'oral dans les universités soudanaises.

Cette recherche tente de répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce que les cursus universitaires mettent l'accent sur l'oralité ?
2. Les professeurs, accordent-il à l'oralité l'importance méritée ?
3. Les étudiants en sont-ils satisfaits ?

3. Matériel et méthodologie

Les données sont recueillies utilisant notre observation en tant qu'enseignants de français mais principalement une enquête menée auprès des enseignants et apprenants de français dans deux Universités Soudanaises, l'une dans la capitale Khartoum et l'autre régionale. Il s'agit de l'université de Neelain et l'Université d'Alfasher ; il s'agit d'une faculté des lettres et faculté de pédagogie. 27 étudiants ont réagi à notre questionnaire représenté comme 23 de l'université de Neelain et 4 de l'université d'Alfasher. L'échantillon est composé de 16 étudiants et 11 étudiantes. L'analyse a été effectuée à l'aide du logiciel SPSS où nous avons testé les points de vue

des étudiants enquêtés sur les cours de l'oral dans le cursus, les supports utilisés, les heures consacrées à son enseignement si elles sont suffisantes ou pas, la pratique de l'oral dans ou en dehors de la classe de langue, ainsi que le rôle des enseignants qui dispensent son enseignement et si la méthode utilisée est efficace ou pas.

Nous avons ensuite analysé les curricula de ces Départements comparant le lieu réservé à l'oral comparé à l'écrit et comparé aux deux départements de Français en Europe Basée sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues Etrangères (le CECRL).

4. Résultats

Pour ce qui est de l'enseignement de l'oral en milieu universitaire, il s'avère que les enseignants donnent une grande importance à l'oral comme c'est une compétence qu'il faut faire acquérir aux étudiants, même si ces enseignants se heurtent à de nombreuses difficultés au niveau de son enseignement et son évaluation; indispensable pour mesurer la progression des apprentissages. De ce fait, on a recours à la 'démarche didactique de la production et de la compréhension orale en classe de FLE. D'après notre observation en tant qu'enseignants de FLE l'acte d'écouter et de

s'exprimer à l'oral n'est pas évident pour les étudiants universitaires Soudanais. Il s'agit alors d'une double tâche ; de faire acquérir une compétence à la compréhension orale en premier lieu puis la production orale. On leur demande de focaliser leur attention sur certains points lors de l'écoute d'un document sonore en donnant des consignes sur : celui qui parle, le nombre de personnes qui parlent, leur sexe, âge, où se passe la situation, de quoi parle-t-on, etc. Pourtant, notre étude a montré que les étudiants questionnés trouvent les cours de l'oral utile. Aucun étudiant sondé n'a répondu que les cours de l'oral ne sont pas utiles (14 les voient très utiles contre 13 qui ont dit qu'ils sont assez utiles) ; mêmes si leurs réponses concernant leurs points de vue sur la question des heures consacrées à son enseignement s'avère négatifs, comme 20 d'entre eux croient qu'elles ne sont pas suffisantes contre 7. Si l'on peut ajouter à cette situation, le fait qu'un grand nombre des étudiants enquêtés ont dit qu'ils consacrent très peu de temps pour pratiquer l'oral (13 d'entre eux ont répondu qu'ils pratiquent l'oral à valeur de moins de deux heures par semaine, 9 entre 2 heures et 4 heures et 5 entre 5 et 9. Cette réalité exige qu'on accorde plus d'importance aux cours de l'oral et de les rendre plus efficace, même si leur impact ne soit pas aussi significatif que la pratique en dehors de la classe de langue où l'apprenant se sent plus

libre à s'exprimer. Le rôle des enseignants de l'oral ne doit pas être restreint à faciliter la pratique et faire apprendre les techniques nécessaires pour améliorer l'expression orale chez leurs étudiants, entre autres, mais aussi à participer à créer un environnement universitaire plus favorable à pratiquer la langue sans aucun crainte. Car dans notre étude la quasi-totalité des enquêtés ont répondu que l'environnement universitaire n'aide pas à l'apprentissage et à la pratique de l'oral (26 contre 1 seulement). Cette situation rend l'enseignant se heurter à un grand enjeu lié à la question du contexte où l'on est et comment faire face. Malgré cette réalité, la majorité des étudiants questionnés (23 contre 4) croient que les enseignants de français accordent assez d'intérêt aux cours de l'oral. Mais leurs réponses concernant l'efficacité de ces cours reflètent une autre donnée très importante. Un grand nombre d'entre eux voient que les cours de l'oral ne sont pas efficaces, et ainsi ils ne les encouragent pas à s'exprimer en français (15 étudiants), alors que le reste dise que ces cours aident beaucoup à pratiquer la langue (12 étudiants). Nous pouvons alors souligner que les méthodes et techniques utilisées dans l'enseignement de l'oral ne sont pas assez efficientes comme un nombre important des étudiants enquêtés le montrent. La question se pose donc de la formation des enseignants eux-mêmes qui

dispensent l'enseignement de l'oral ou celle des supports et matériels disponibles en classe de FLE.

Avec l'heure des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et du numérique, les étudiants ont désormais tant d'opportunités pour avoir accès au savoir et pour être en contact avec autrui, soit en présentiel soit à distance. Or, les institutions scolaires et universitaires peuvent assurer des supports ou matériels, si les moyens les permettent, pour faciliter le processus d'enseignement/apprentissage de FLE. Les étudiants sondés ont montré que les supports utilisés dans les cours de l'oral sont dans la plupart du temps les supports audiovisuels avec un recours à la méthode traditionnelle (instruction hybride) (14 et 10), alors que trois seulement d'entre eux ont dit que c'est la méthode classique qui est employée.

Dans notre expérience en tant qu'enseignant de FLE dans les universités soudanaises, on remarque que nos collègues enseignants de FLE ont dans la plupart du temps recours aux supports audiovisuels pour substituer au manque de contact avec de natifs ou de francophones dans notre milieu social. Dans leurs réponses à cette question, la majorité des étudiants enquêtés ont dit qu'ils ont recours aux matériels en liens avec les TIC, tels que des films, des émissions radiophoniques ou télévisées, des

journaux électroniques, entre autres (19 étudiants), contre un nombre aussi considérable qui ont dit qu'ils utilisent le manuel seulement pour améliorer leurs compétences à l'oral. Pour ces derniers, il faut se demander pourquoi ils utilisent encore le manuel uniquement alors que tout soit devenu accessible sur la Toile, avec de multiples accès, soit à travers son Smartphone soit sur son ordinateur. Est-ce que cela relève de la situation socioéconomique ou une question de choix ou à cause d'autres contraintes non-visibles à l'enseignant.

En milieu universitaire dans lesquels on enseigne le FLE, on s'appuie, plus particulièrement sur les niveaux débutants et intermédiaires, sur des manuels de FLE basés sur l'approche du CECRL. Il importe par conséquent de se demander si les manuels, eux seuls, sont suffisant pour atteindre le niveau requis lorsque l'on sait que l'environnement général de l'apprentissage ne favorise pas la pratique de l'oral. D'où l'importance de moderniser ou d'actualiser les programmes existants et d'adopter de nouvelles approches qui rendraient les enseignements plus efficents.

5. Discussion

Pour enseigner l'oral, il faut s'interroger également sur la question des dispositifs pour

travailler l'oral en classe sans pour autant négliger le contexte et les moyens que l'on a. Isabelle Delacombe et Garcia-Debanc (2001) ont constaté que « si tout le monde est convaincu que l'oral s'apprend, faire pratiquer l'oral ne suffit pas pour le faire travailler ». Par conséquent, ces dispositifs, dont les TIC, assiste bien évidemment l'enseignant pour mener à bien son enseignement de l'oral, pour construire ses 'dispositifs didactiques' pour, en partie, évaluer les productions orales de ses étudiants ou bien la 'performance langagière'. Dans nos entretiens avec trois professeurs soudanais de FLE, nous avons constaté qu'il y a un vrai problème concernant la prise de parole chez les étudiants universitaire soudanais. Cela est dû principalement à la question de la maîtrise de français comme la plupart ne sont pas capables de s'exprimer aisément en français. Il s'avère que, selon les enseignants enquêtés, qu'ils ont peur de perdre la face devant leurs camarades, même si les cours de l'oral doivent constituer en principe le lieu où l'on s'entraîne à pratiquer la langue, avec la présence de l'enseignant qui jouent le rôle de facilitateur. D'ailleurs, les enseignants interviewés voient que l'effectif des étudiants joue significatif dans le déroulement des cours de l'oral comme il devrait l'être. Mais la question de la gestion de la classe et comment donner un cours à un effectif important peut être résoute par la formation continue en

fournissant les outils nécessaires. Concernant les heures consacrées à l'orale, Les enseignants interviewés ont indiqué qu'elles ne sont pas suffisantes, comme les étudiants enquêtés. L'un d'entre eux rajoute qu'il s'agit plutôt de la question de comment gérer les cours, et les enseignants eux-mêmes ont besoin d'actualiser leurs méthodes et techniques d'enseignement pour faire face aux contraintes dans les cours de l'oral. En plus, il s'avère que les enseignants enquêtés sont conscients du fait que les cours de l'oral ne sont pas efficaces. Cela est dû principalement aux questions linguistiques et extralinguistiques, à savoir l'environnement universitaire, les salles qui ne sont pas bien équipées ou munies d'outil TIC indispensables aujourd'hui, la situation socioéconomique des étudiants et des enseignants, l'intérêt que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche soudanais accorde à l'enseignement des langues étrangères n'est pas suffisant, en l'occurrence le français, ainsi que le rôle de l'administration des universités soudanaises qui est réduit en raison des difficultés économiques et l'embargo imposé depuis 20 ans par les Etats-Unis.

Conclusion

Dans nos facultés de pédagogie et des lettres, la compétence de la production orale s'avère être une compétence clé pour nos étudiants, futurs enseignants, dans

l'exercice de leur profession. Donc, il faut aux enseignants de FLE de faire des évaluations internes, théorique, pratique ainsi qu'institutionnelle qui exige la réussite dans les épreuves puis la certification, pour mesurer la compétence de la production orale chez leurs étudiants, s'appuyant sur des critères de validité, fiabilité et faisabilité. Pour les facultés de langues et de lettres, où se forment les futurs traducteurs, interprètes, diplomates les cours de l'oral doivent avoir plus d'intérêt de la part des enseignants lors de la modernisation de leurs programmes; au niveau de la préparation des cours, de l'évaluation, du suivi d'actualisation de technique, etc. Car c'est dans les cours de l'oral où on perfectionne la prononciation, et où on apprend à prendre la parole devant ses camarades ou pratiquer la langue.

Bibliographie

Abdel Rahman Bachir, El Rufaai (1994): La problématique de l'oral chez les apprenants arabophones soudanais – thèse de Doctorat, Université de la Sorbonne, Paris 3.

Boudjellal, A. (2012) : Réflexion sur la didactique de l'oral en milieu universitaire algérien, Synergies Algérie n° 15 - 2012 pp. 121-129.

DAFA ALLA, ABDELAZIM YOUSSEF (1992) : Les difficultés liées à l'apprentissage de l'oral chez les soudanais apprenant le français langue étrangère : proposition d'une nouvelle approche de l'oral , thèse de doctorat, Université de Franche-Comté. Besançon.

DOLZ J. et Schneuwly B. (1998) : Pour un enseignement de l'oral, Initiations aux genres formels à l'école, Paris, ESF éditeur.

Garcia-Debanc Claudine, Delcambre Isabelle. Enseigner l'oral ? In: *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°24-25, 2001. Enseigner l'oral, sous la direction de Claudine Garcia-Debanc et Isabelle Delcambre. pp. 3-21.

Langlois R. (2012) : les précurseurs de l'oralité scolaire en Europe, de l'oral à la parole vivante, Mont-Saint-Aignan, Publication des Université de Rouen et du Havre.

MOHAMED ADAM, BACHIR (1986) : Etude sur l'utilisation de documents audio-scripto-visuels pour une classe de français langue étrangère dans le cadre de l'enseignement supérieur. Réflexion sur les programmes universitaires au soudan , the de doctorat, Université de Poitiers.

Shomeina, Abdelrhman Kamaleldin Hassan (2014) : Quelques aspects sur l'exploitation des émissions radiophoniques en didactique de la compréhension orale, Khartoum, SUST Journal of Humanities, Vol. 14 No. 2, pp. 96-107.

